

Cas de figure

Un collaborateur en difficulté sur son poste en raison de la survenue ou de l'aggravation d'une problématique de santé :

Comment l'accompagner dans une démarche de reclassement et sur quels éléments m'appuyer ?

Comment évaluer les risques d'inaptitude en lien avec le poste ?

CONTACTS

01/10/2024

Sandrine BEHRA

Assistante de direction

03 89 32 46 57

sbehra@arfp.asso.fr

Objectifs

- Objectiver la situation d'un salarié par le biais d'un programme personnalisé
- Diagnostiquer les effets de la problématique de santé sur la tenue du poste
- Proposer des éléments factuels permettant au médecin du travail de poser une aptitude, inaptitude ou réserves au poste de travail
- Etablir un état des lieux des capacités restantes, permettant les rélexions par l'employeur sur les conditions de maintien au poste, les possibilités de reclassement interne ou externe

Contenu

- **Bilan médical** (médecin)
- **Evaluation des fonctions cognitives et comportementales** (neuropsychologue)
- **Bilan de la situation sociale** (assistant de service social)
- **Evaluation des compétences sociales et professionnelles** (psychologue du travail)
- **Bilan des capacités physiques et cognitives** (ergothérapeute - ergonome)
- **Evaluation des capacités de travail par des mises en situations professionnelles** (plateau technique)

Restitution

- Restitution du diagnostic au bénéficiaire en fin de prestation
- Remise d'une synthèse des évaluations à l'issue de la prestation (au salarié et au prescripteur : médecin du travail)
- Restitution des préconisations au prescripteur (médecin et/ou employeur) lors d'un entretien

Les plus de la prestation

- Depuis 75 ans, une expertise en lien avec la santé et le travail
- Une équipe dotée d'une solide expérience du monde du travail
- Des compétences pluridisciplinaires et complémentaires permettant de répondre aux besoins individuels

Public

Toute entreprise ou collectivité • Salarié ayant une problématique de santé / rencontrant des difficultés sur son poste de travail / exprimant des plaintes récurrentes au travail

Modalités d'accueil

- Prestation individuelle
- Au sein du Centre de Réadaptation de Mulhouse
- Hébergement et restauration possibles sur place

Durée

De 18 h à 32 h, en fonction de la situation du bénéficiaire et de la demande

Financement

120 € nets / heure

Ils nous ont fait confiance

EDF • Rectorat de Strasbourg • SNCF • SOGETI • LA POSTE